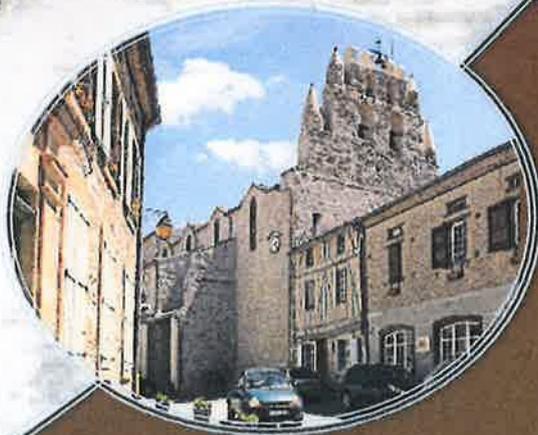
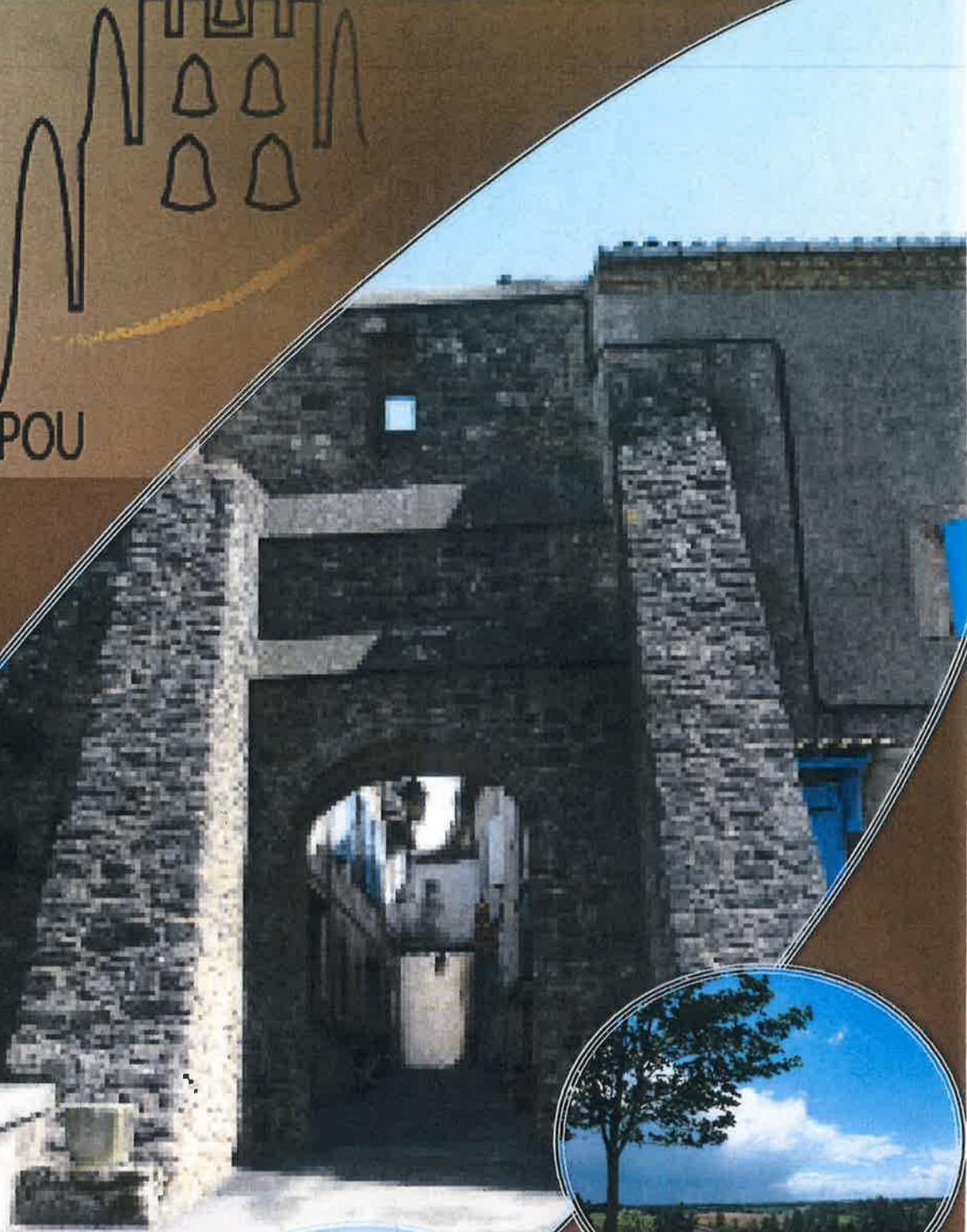


SAINT JULIA
DE GRAS-CAPOU

Wiki-saint-julia.site – numérisé le 27/05/2020



Décembre 2014

BULLETIN MUNICIPAL

SOMMAIRE

Le mot du Maire



Brèves municipales



Rencontre avec...



Du coté des associations



L'enquete: les résultats



Agenda



LE MOT DU MAIRE

Dans quelques jours, nous allons tourner la page de l'année 2014 avec Noël et Jour de l'An, deux journées festives et conviviales qui permettent de se rassembler en famille, entre amis, d'oublier l'année passée et de prendre de bonnes résolutions pour la nouvelle année.

L'année 2014 a eu comme fait marquant l'élection d'une nouvelle équipe municipale qui, rapidement, s'est mise au travail avec enthousiasme. Le bilan des réalisations à ce jour est forcément modeste dans la mesure où nous avons pris nos fonctions depuis seulement quelques mois.

Je citerai quand même :

- la réalisation de l'enquête publique sur les priorités souhaitées pour notre commune, avec un pourcentage de réponses très satisfaisant puisque 30 % d'entre vous ont répondu (vous en trouverez un résumé dans ce bulletin)
- la réfection de la toiture de la sacristie et de la noue entre la salle des fêtes et l'église
- le remplacement des 10 derniers anciens néons de l'éclairage public par des lanternes (prévu 1er trimestre 2015)
- l'équipe du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint-Julia a entamé ses premières actions. Vous trouverez dans ce bulletin un article définissant sa composition, son fonctionnement, sa mission et ses projets.

Malgré les dotations en baisse et le désengagement de l'état, vis à vis des collectivités, nous essaierons autant que faire se peut de réaliser au maximum nos projets prioritaires.

Le dynamisme d'une commune se mesure



également au dynamisme de ses associations. La vie associative de Saint-Julia se révèle d'une grande richesse de par la diversité des activités proposées, que ce soit dans le domaine social et culturel. On contaste ce même état d'esprit de service à la population chez celles et ceux qui les font vivre.

Je veux donc remercier plus particulièrement les bénévoles associatifs, les présidents et les membres des bureaux qui contribuent à faire vivre notre commune.

En fonction de vos disponibilités, je vous invite à y participer et à vous impliquer même partiellement, cela est enrichissant, constructif et d'une grande aide.

Depuis début Novembre nous avons mutualisé nos services techniques avec la commune de Montégut Lauragais. Jérôme SABLAYROLLES et Cyril SYLVESTRE, nos agents techniques respectifs, s'entraident pour la réalisation de gros travaux.

Au nom de l'équipe municipale et du personnel communal, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année, pour vous et vos familles.

Raymond MARTINAZZO

BREVES MUNICIPALES



RECENSEMENT
de la population 2015

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux, la détermination des modes de scrutin mais aussi l'implantation des commerces, la construction de logements et le développement des moyens de transport.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Le recensement en ligne, c'est possible et encore plus simple !

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 15 JANVIER AU 14 FÉVRIER 2015.

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS.



Insee & votre commune



Merci de réserver votre meilleur accueil à notre agent recenseur
Mme Dorothee Monjardez.



JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ



DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !

BIENTÔT
16
ANS !

PENSEZ AU
RECEN-
SEMENT

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. **L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**

COMMENT ?

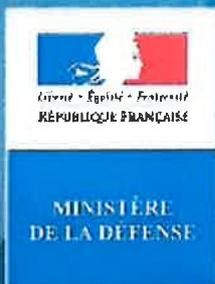
Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants :
pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «catalogue des services», cliquez sur «les démarches», puis, dans la zone «recherche» tapez «recensement citoyen en ligne».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants :
pièce d'identité et livret de famille.



SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

RENSEIGNEMENTS
ET CONTACTS
AU DOS

Tous les travaux, où qu'ils soient situés, ayant un impact sur l'aspect extérieur d'un bâtiment doivent être déclarés en Mairie. Le fait d'effectuer des travaux soumis à autorisation sans les avoir préalablement déclarés est constitutif d'une infraction pénale et peut faire l'objet de poursuites.

Travaux sur une petite surface

Les travaux peuvent avoir lieu sur une construction existante (un garage accolé à une maison par exemple) ou créer une nouvelle construction (comme un abri de jardin)

Changement de destination

Une déclaration préalable est demandée dans le cas d'un changement de destination d'un local (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment.

Travaux modifiant l'aspect extérieur du bâtiment

Une déclaration est obligatoire si vos travaux modifient l'aspect initial du bâtiment. Les travaux concernés peuvent concerner :

- le remplacement d'une porte ou d'une fenêtre par un autre modèle
- le percement d'une nouvelle fenêtre
- ou le choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade ou les menuiseries.

Les travaux de ravalement nécessitent une déclaration préalable s'ils se situent dans un espace protégé comme les abords d'un monument historique.

Afin de connaître avec certitude, les cas soumis à déclaration d'urbanisme, les conditions de surface ainsi que les règles et procédures, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Mairie. Vous serez conseillés et accompagnés dans vos démarches. Vous pouvez aussi consulter le site servicepublic.fr

Maitres et chiens: les bons reflexes

Un peu de civisme, quelques gestes simples à pratiquer au quotidien et votre chien ne sera plus «un gêneur» pour les autres. Vous aimez votre chien ? C'est grâce à votre comportement qu'il sera accepté.

Une déjection au beau milieu d'un trottoir ! De quoi vous mettre de mauvaise humeur... Doit-on pour cela haïr toute la gent canine? Pour que votre chien soit accepté de tous, faites en sorte qu'il n'occasionne pas de nuisances. Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que les trottoirs ne deviennent pas des toilettes publiques canines. Pour cela il y a une seule solution, ramasser les déjections. Ce n'est pas très compliqué, il suffit de prévoir une paire de gants ménagers et quelques serviettes en papier ou un sachet (plastique ou papier). On trouve dans le commerce des sachets spécialement destinés à cet usage, ainsi que des pochettes à accrocher au collier de votre chien où vous pourrez insérer papier, sac de ramassage...



Délibérations du conseil municipal de Saint Julia depuis l'été 2014.

- 2014-44 Règlement, fonctionnement et tarif de location de la salle des fêtes et des salles d'activités
- 2014-45 Création d'un emploi d'agent recenseur non titulaire pour le recensement de la population organisé par l'INSEE
- 2014-46 Reversement du fonds d'amorçage pour la réforme des rythmes scolaires au SIVOM de Saint Félix Lauragais
- 2014-47 Acquisition d'un terrain appartenant à Monsieur et Madame POUSSINES pour la création d'un chemin piéton
- 2014-48 Mutualisation des adjoints techniques 2ème classe de Saint Julia et Montégut
- 2014-49 Création d'une bibliothèque – gestion par le CCAS
- 2014-50 Soutien au Conseil Général de la Haute Garonne et à son maintien dans l'organisation territoriale
- 2014-51 Nom du lotissement du Capou et numéros de voirie
- 2014-52 Convention d'adhésion à la médecine préventive
- 2014-53 Décision modificative concernant le budget assainissement
- 2014-54 Recondution de la taxe d'aménagement pour l'application à compter du 1^{er} janvier 2015
- 2014-55 Majoration de la valeur locative cadastrale des terrains constructibles
- 2014-56 Extension du réseau électrique lieudit « La Couloumbière »
- 2014-57 Modification des statuts du SIVOM
- 2014-58 Décision modificative concernant un remboursement annuel de crédit
- 2014-59 Approbation du rapport d'activité de la communauté de communes Lauragais Revel Sorézois

*Le détail de toutes ces délibérations fait l'objet
d'un affichage et peut être consulté à la Mairie*

Concours Photo

La municipalité remercie les nombreux participants au concours photo dont le thème était « St Julia, village de caractère » qui a connu un grand succès avec plus de 70 photos proposées par des adultes ou enfants.

Ces photos seront utilisées pour l'élaboration du site internet de notre commune et contribueront à donner une image dynamique de notre village.

Le gagnant du prix du Jury est Madame Sylvia Somerville avec «Les lampions» et les gagnants du prix Public et Enfant sont la même personne à savoir Gaspard Rigaud avec «le linge». Un futur photographe en herbe!...



Les élections départementales remplacent les élections cantonales

Les conseillers régionaux et généraux élus lors des dernières élections régionales et cantonales doivent être remplacés en 2015.

Les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 seront remplacés en mars 2015 par des conseillers départementaux. Ils seront élus pour une durée de 6 ans.

Pour chaque canton, un binôme (femme-homme) est élu au scrutin majoritaire à 2 tours.

Pour être élu au premier tour, le binôme doit obtenir :

- au moins la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50%),
- et un nombre de suffrages égal à au moins 25 % des électeurs inscrits.

Si aucun binôme n'est élu dès le premier tour, il est procédé à un second tour.

Au second tour, les 2 binômes arrivés en tête peuvent se maintenir.

Les autres peuvent se maintenir seulement s'ils ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % des électeurs inscrits.

Le binôme qui obtient le plus grand nombre de suffrages au second tour est élu.

Le canton de Revel est composé des anciens cantons de Revel, Caraman, Lanta et Villefranche de Lauragais.



**Dates des élections:
22 et 29 mars 2015**



.....Le CCAS de Saint-Julia

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : un établissement administratif communal

Il est doté d'une personnalité juridique propre, ce qui implique :

- un conseil d'administration,
- un budget.

Le Conseil d'Administration, présidé de plein droit par le Maire, est composé en nombre égal de membres élus au sein du Conseil Municipal et de membres nommés par M. Le Maire.



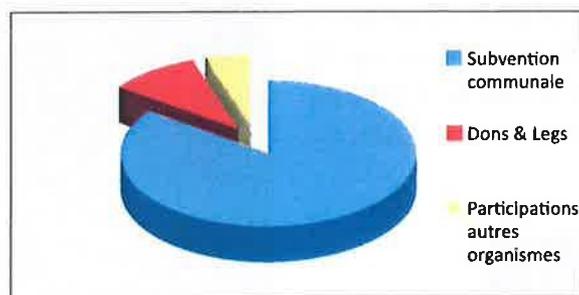
Le CCAS et la Municipalité sont engagés dans une action qui vise à renforcer le lien social et à développer la solidarité entre nos concitoyens. L'équipe du CCAS est là pour accueillir toutes les personnes ayant besoin d'information, d'aide, de soutien, les orienter et les accompagner vers les partenaires concernés.

Qu'est le rôle du CCAS ?

Le CCAS est une institution locale d'action sociale et à ce titre, met en place une série d'actions générales de prévention et de développement social dans la commune où il siège. Sa mission est d'assister et soutenir les personnes et familles en difficulté qui ont besoin à un moment donné d'accompagnement dans leurs démarches.

Comment le CCAS fait-il pour fonctionner ?

Le CCAS dispose d'un budget autonome. Les ressources du CCAS sont constituées, en grande partie, par la subvention communale, et dans une moindre mesure, par les dons et legs, les participations d'autres organismes.



Les Projets du CCAS de St Julia :

- Repas des aînés : Samedi 10 Janvier 2015
- Création et ouverture d'une bibliothèque de proximité dans les anciens locaux de l'école



Email : ccas-mairiesaintjulia@orange.fr

Adresse : CCAS de Saint Julia
Mairie de SAINT JULIA
Place du 11 Novembre 1918
31540 SAINT JULIA

Les marchés de l'été



Dès le mois de mai , c'est l'association « Saint Julia en transition » qui mettait en place un marché de producteurs en bord de mare, un dimanche par mois. Si le premier rendez vous démarrait timidement, le ciel n'étant pas de la partie, la fréquentation

a été en s'accroissant. Agréables moments, passés à acheter et déguster les divers produits de petits producteurs des alentours ou du stand de l'association, tout en écoutant soit des contes, des musiciens (même une batucada !)

Peintres dans la rue

Une fois de plus, le temps n'était pas de la partie, mais cela n'a pas empêché les courageux artistes à venir exprimer leur vision de notre charmant petit village sur leurs toiles. Malgré les nuages menaçants, chacun a réussi à terminer son œuvre avant que n'éclate l'orage, aux environs de 15h, du coup, tout le monde s'est réfugié sous la halle, ou pendant que le jury délibérait, Viviane Gorias a enchanté les oreilles du public en interprétant quelques chansons populaires. Bravo encore a tous les peintres en herbe ou confirmés qui régaleront nos mirettes grâce à leurs œuvres. Et comme dit l'adage « La peinture à l'huile c'est bien difficile, mais c'est bien plus beau que la peinture...sous l'eau ! »



Un bel été à Saint Julia

Certes, ce n'est pas la météo des mois de juillet et août qui a permis de justifier un tel titre, mais c'est surtout par le fait que les différentes associations de notre village nous ont concocté un programme d'enfer.

La Nuit des églises

C'est l'église de Saint Julia qui a été choisie, cette année pour y organiser cette manifestation. Un public nombreux est venu écouter des textes, des contes, une chorale et des musiciens. Encore un bon moment de convivialité vécu par les gens présents. Il faut féliciter tous les bénévoles qui sous la houlette d'André Fath ont organisé et participé à cette soirée. Et encore bravo, pour ceux qui ont décoré l'église : des centaines de petites bougies disposées dans chaque recoin ont rendu l'atmosphère magique



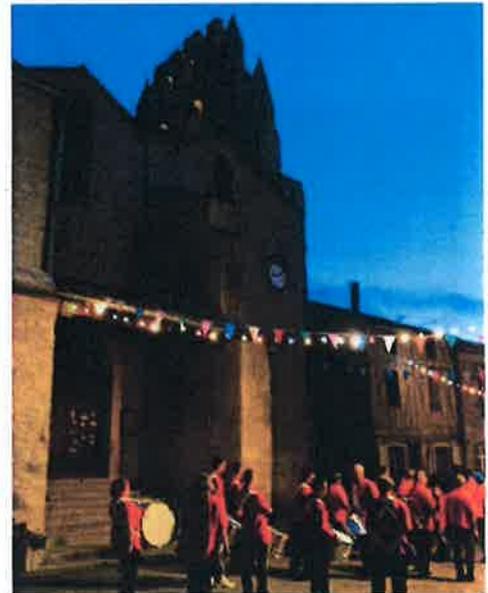
Les fêtes du village

Pour une fois le temps nous avait épargné, et nonobstant les traditionnels concours de belote, soirées disco et bal musette, retraite aux flambeaux, jeux enfantins, le menu du repas était une surprise et un public nombreux est venu se régaler avec les cuisseaux de bœuf à la broche (ça change de la mounjétade !), quand à la soirée tapas du samedi, ce fut un régal et la banda de Limoux y apporta une joyeuse ambiance. Lors de l'apéritif du dimanche furent remis les prix du concours photo organisé par la municipalité. Encore une bonne idée, qui a permis à nos photographes d'exprimer tout leur talent. A noter que le prix du public, a été accordé à un enfant, c'est dire si l'avenir est assuré!



Un grand

merci aux bénévoles des associations Festejaïres et Tire-Bouchon, pour tout le mal qu'ils se donnent pour l'organisation de nos fêtes communales car « C'est du lourd ! »



14 Septembre : Vide grenier - Arts Vagabonds

Ce jour là, s'est déroulé le vide-grenier organisé par le Tire-bouchon. L'affluence y fut nombreuse, d'autant que Saint Julia faisait partie des communes choisies pour l'exposition « Arts Vagabonds ». Et dès le samedi, un pique-nique était organisé sur la place du village pour les artistes exposants et ceux qui le désiraient. Durant le week-end, on pouvait aller admirer les différentes œuvres (photos, sculptures, peintures), dans les maisons ou jardins mis gentiment à la disposition par des habitants du village , ainsi que dans une salle de l'ancienne école.



Ce fut vraiment un superbe été que nous avons passé grâce à l'action de nos nombreuses et dynamiques associations et de leurs bénévoles. Alors, pour les années à venir, n'hésitez pas à les soutenir en participant aux différentes activités , mais aussi en devenant un de leurs adhérents ,voire mieux, un de leurs bénévoles. Grâce à leurs actions, Saint Julia est un village où il fait bon vivre, ambiance que bon nombre de communes alentour nous envie !



Bal des Lunes au château

Enfin, le château est réouvert! Hélène et Sotho, les nouveaux propriétaires ont organisé pendant les mois de juillet et d'août, avec leur troupe, toute une série de spectacles –façon cabaret 1900- ou se mêlaient chants, musiques, magie, acrobaties, contortionisme, tout cela teinté d'un humour parfois un peu déjanté, devant un public conquis. Il faut dire que les différentes salles de l'endroit, avec une décoration remaniée, s'y prêtaient à merveille. On pouvait aussi y voir exposées des œuvres d'artistes (photos, sculptures). Pour rendre l'endroit encore plus accueillant, une buvette associative était à la disposition des adhérents. Et chacun pouvait se rafraîchir dans le parc en admirant les Pyrénées. Merci pour ces superbes soirées passées à l'ombre du marronnier.



**Article écrit par
Alain Gambade et
photos par Sylvia
Somerville**

Saint Julia à la recherche de futurs rédacteurs !

Cet article a été proposé par Saint Julianaises, Saint Julianais, si v de nos concoitoyens Merci pour leur contribution et leur temps ! si vous êtes également intéressés pour contribuer à la rédaction des bulletins municipaux, merci de contacter la commission communication



Voici un résumé quantitatif des 60 bulletins reçus lors de l'enquête réalisée cet été. Même si les résultats sont appréciables, ils n'indiquent en aucune mesure les commentaires libres et autres propositions que nous avons pu recueillir.

1	Parution du bulletin municipal				
		oui		0	0%
			semestriel	39	65%
			annuel	5	8%
			autres	18	30%
		non		0	0%
		nr		0	0%
2	Faire connaître Saint Julia				
		créer / renouveler des flyers et affiches		11	18%
		ouvrir un site internet		46	77%
		autres		11	18%
		nr		8	13%
3	Sélectionner parmi ces logos celui qui représentera Saint Julia			0	0%
		chapon		7	12%
		clocher		47	78%
		saint julia		4	7%
		fleur de lis		4	7%
		nr		2	3%
4	Attirer des touristes			0	0%
		créer des visites		23	38%
		lister les chemins de randonnée existants/en créer des nouveaux		46	77%
		autres		17	28%
		nr		3	5%
5	Mettre en avant le village			0	0%
		le flécher		16	27%
		mettre un panneau d'indication des commerçants, monuments,		31	52%
		remplacer les panneaux abîmés de la porte de sers autres		20	33%
		autres		13	22%
		nr		9	15%
6	Trouver de nouvelles ressources			0	0%
		augmenter le prix de location de la salle des fêtes pour les extérieurs		30	50%
		créer des logements loués par la mairie		36	60%
		installer des systèmes d'énergie renouvelables		30	50%
		autres		10	17%
		nr		6	10%
7	Lieux de rencontre			0	0%
		bistrot / salon de thé		36	60%
		blibliothèque / vidéothèque		40	67%
		faire des repas de quartier		27	45%
		autres		12	20%
		nr		1	2%

8	Commerces de proximité			0	0%
		point multiservices		27	45%
		epicerie sociale tenue par des bénévoles		20	33%
		commerçants ambulants		21	35%
		autre		7	12%
		nr		5	8%
9	Fête du village			0	0%
		restaurer le principe du feu d'artifice		21	35%
		restaurer le principe du lâcher de montgolfière		20	33%
		développer les activités jeunesse		32	53%
		agrandir la fête foraine		9	15%
		autre		20	33%
		nr		4	7%
10	accueil des nouveaux habitants			0	0%
		faire des repas à la salle des fêtes		17	28%
		adresser une lettre de bienvenue		33	55%
		présentation les nouveaux habitants		32	53%
		autres		16	27%
		nr		3	5%
11	Qu'attendez vous des associations			0	0%
		avoir une liste des assoc et leur bureau sur le site internet		33	55%
		organiser un forum des associations		22	37%
		créer des évènements		11	18%
		créer des ateliers		0	0%
			photos	17	28%
			lecture	15	25%
			cuisine	17	28%
			premier secours	14	23%
			concours de jeux	16	27%
			autres	12	20%
		autres		11	18%
		nr		4	7%
12	Numérotation			0	0%
		oui		32	53%
		non		24	40%
		nr		5	8%
13	Améliorer les réseau internet / tél portable			0	0%
		oui		48	80%
		non		8	13%
		nr		6	10%
14	Activités sportives			0	0%
		rénové le terrain de tennis		26	43%
		aménager une aire multisports		25	42%
		terrain de foot		3	5%
			rénové	5	8%
			supprimer / vendre	25	42%
			autres	11	18%
		améliorer le boulodrome		24	40%
		autres		4	7%
		nr		4	7%

15	Sécurité routière			0	0%
		mettre des trottoirs en bordure de routes		7	12%
		installer des miroirs aux intersections dangereuses		27	45%
		aménager le passage jusqu'à l'école		24	40%
		sécuriser l'accès à la départementale et à l'école		19	32%
		desservir le haut du village en transport en commun		24	40%
		autres		17	28%
		nr		4	7%
16	Le foyer des jeunes			0	0%
		rénover		26	43%
		remplacer par		3	5%
			extension de la	11	18%
			logement locatif	14	23%
			lieu de rencontre	12	20%
		autres		9	15%
		nr		7	12%
17	La mare			0	0%
		créer un espace convivial		45	75%
		recycler l'eau		35	58%
		introduire des animaux		24	40%
		installer un éclairage		18	30%
		autres		14	23%
		nr		0	0%
18	rénovation de l'intérieur de l'église			0	0%
		oui		38	63%
		non		13	22%
		autres		8	13%
		nr		7	12%
19	Réhabiliter l'ancienne école			0	0%
		logements locatifs		27	45%
		bibliothèque / vidéothèque		36	60%
		un lieu de rencontre		27	45%
		autres		12	20%
		nr		3	5%
20	Terrains communaux			0	0%
		agrandissement du cimetière		16	27%
		jardins communaux / partagés		25	42%
		création d'un local technique		21	35%
		autres		3	5%
		nr		11	18%
21	Eclairage public			0	0%
		installer des luminaires basse consommation		41	68%
		installer des luminaires à détecteur de mouvement		18	30%
		éteindre les éclairages la nuit		25	42%
		autres		12	20%
		nr		5	8%

22	Salle des fêtes			0	0%
		aménager une cuisine		28	47%
		installer des toilettes		28	47%
		rénover le chauffage		26	43%
		afficher le planning des manifestations		41	68%
		autres		10	17%
		nr		4	7%
23	Priorités				0%
n° 1	Sécurité routière		15	11	18%
n° 2	Trouver de nouvelles ressources		6	9	15%
n° 3	Salle des fêtes		22	7	12%
n° 4	Associations		11	5	8%
n° 4	Réhabiliter l'ancienne école		19	5	8%
n° 4	Eclairage public		21	5	8%

Suites de l'enquête

Toutes les informations et commentaires relevés dans les résultats seront autant d'axes de réflexion afin de déterminer les priorités pour le développement à venir de notre village. Une étude approfondie des résultats sera publiée dans le prochain bulletin et nous permettra de déterminer ensemble les actions à mener.

Merci encore pour votre participation!

PS: vous retrouverez le logo de St Julia en première page et bientôt ailleurs!



AGENDA



Comme chaque année, le Tire-Bouchon organise sa traditionnelle Foire aux Chapons et produits du Terroir !

Cette année, elle aura lieu le **Dimanche 21 décembre**. Petits et grands pourront venir se régaler.... Au programme pour les enfants : promenade à poneys, présence du Père Noël, orgue de barbarie..... Pour les plus grands : dégustation de millas, vente d'oreillettes, vin chaud.... Sans oublier bien sûr la vente des plus beaux spécimens de chapons.... Avec à la clé un prix pour le plus beau stand !

Enfin, les gourmets pourront venir se régaler autour du repas dégustation servi à la salle des fêtes !

Tout au long de la journée, vous pourrez aussi venir découvrir le marché artisanal de Noël qui se développe peu à peu depuis deux ans....

Cette année encore, des billets de tombola vous seront proposés. L'intégralité de la recette sera reversée à l'association revéloise « Les Pieds dans l'eau » qui récolte des fonds pour les enfants en rémission de cancer afin de les amener en vacances. Le gagnant de la tombola se verra remettre un chapon....

N'hésitez pas à réserver au 05.61.83.05.05 (Claude DESPLATS)....Ouparmail:tirebouchon31@gmail.com.

Nous vous attendons nombreux !

Stéphanie VILLA-BONHOURE
Présidente du TIRE BOUCHON



Dates des élections départementales
22 et 29 mars 2015

Plus que quelques jours, jusqu'au 30 décembre 2014 ! pour vous inscrire sur les listes électorales de votre commune

Mardi
30
décembre
2014

SECRETARIAT DE MAIRIE Christine SIORAT

Tél et Fax : 05 61 83 00 64
mairie-saintjulia@wanadoo.fr

Jours et heures d'ouverture au public

Mardi : 9h à 12 h & 13h30 à 18h

Jeudi : 9h à 12h & 13h30 à 18h

Premier samedi du mois : 9h à 12h
(Permanence assuré par un élu)

AGENCE POSTALE Géraldine MABILLE

Tél : 05 61 83 00 60

Jours et heures d'ouverture au public

Du lundi au samedi de 9h30 à 12h30

Vous êtes cordialement invités à notre traditionnelle présentation des voeux le samedi 10 Janvier 2015 à 18h00 à la salle des fêtes

Foyeux Noël et Meilleurs Voeux